Actes

Rencontre des lauréats

2020-2021

Journée de réflexion et d'échanges sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

Le 13 octobre 2021 à Orléans

recital CENTRAIDER

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Centre-Val de Loire

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

RRMA Conférence interrégionale

Ouverture de la journée

Intervention de
Renaud METTRE
Président de Centraider

Le projet 'Renforcer l'éducation à la citoyenneté internationale par une approche locale des ODD' (RECITAL) porté par la Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) est mis en œuvre par 11 Réseaux Régionaux Multi-Acteurs dans les territoires, dont CENTRAIDER en région Centre-Val de Loire. L'objectif de ce projet est de mobiliser les citoyens en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), en renforçant les actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) dans une démarche multi-acteurs.

En région Centre-Val de Loire, ce sont 18 projets qui ont été soutenus et 1 prix RECITAL a été attribué pour les acteurs économiques. Les structures lauréates sont d'une grande diversité et les actions mises en œuvre ont permis de toucher près de 2000 jeunes de 11 à 18 ans, mais également, l'ensemble des professionnels et des bénévoles investis dans ces projets.

Ces projets permettront de mieux faire comprendre la dimension systémique des crises et des problématiques auxquelles nous devons faire face et d'accompagner les changements à mettre en œuvre que ce soit en matière de modèles de développement, de vivre ensemble, de consommation, ou encore de droits.

Intervention de
Tony BEN LAHOUCINE
Président de la CIRRMA

L'implication du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) dans les territoires favorise la diplomatie démultipliée. Celle-ci doit nécessairement prendre en compte et impliquer le monde associatif dans une logique multi-acteurs. C'est pour accompagner cette dynamique que les RRMA ont décidé de mettre en place, en 2018, la Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) pour faire entendre la voix des réseaux et mener des actions de plaidoyer.

Cette dynamique et le travail mené avec les équipes de l'AFD ont permis l'expérimentation des fonds territorialisés qui étaient demandés depuis de longues dates par les acteurs : l'AFD octroie des fonds aux RRMA qui à leur tour soutiennent des acteurs dans leur territoire. C'est dans ce cadre que le projet RECITAL-ODD a pu se mettre en œuvre.

Il faut saluer l'engagement des acteurs présents, ambassadeurs de l'agenda 2030 et des ODD qui sont une véritable révolution car ils nous obligent à cheminer ensemble pour les atteindre. Ils mettent en avant des enjeux qui nous concernent toutes et tous, ici et là-bas, car les questions liées à l'environnement par exemple, ne peuvent pas être seulement prises en main par les Etats.

Le projet RECITAL-ODD nous a permis d'apprendre les uns des autres et de mutualiser les pratiques sur les territoires, et le travail que mène les RRMA sur RECITAL-ODD 2, marque une réelle volonté de continuer et de démultiplier le programme avec les acteurs.

Table ronde

Comment les « Éducations à » viennent enrichir un parcours éducatif ?

Intervention de Jean-Marc SEPTSAULT

Enseignant, référent national « Éducation au Développement Durable » pour le réseau des écoles françaises associées à l'UNESCO[1].

Est-ce que vous pouvez nous présenter cette notion « d'éducation à » ? Quelle est la place que tiennent ces « éducation à », dans le système éducatif ?

J-M. S : Les « éducations à » apparaissent dans les années 1970, notamment par l'éducation à la santé et à la sexualité. Durant cette période on a tendance à croire que les « éducations à » concurrencent l'éducation académique alors qu'elles viennent en complémentarité de ce qui se fait dans l'Éducation Nationale. Depuis lors, les « éducations à » se sont développées et ont accompagné les différentes évolutions sociétales. Elles ont pour objectif de favoriser l'engagement des apprenants et de provoquer des changements de comportements, ce que l'Éducation Nationale a parfois du mal à mettre en œuvre. Les « éducations à » ne sont donc pas une opposition mais un complément aux savoirs académiques.

Qu'est-ce qui différencie « les éducations à » des disciplines scolaires plus classiques ?

J-M. S : De plus en plus, en complément de l'évaluation des savoirs, on entend parler d'évaluation des compétences et on questionne ce que l'école apporte aux apprenants. C'est sur ces compétences que les « éducations à » sont complémentaires aux savoirs académiques. Elles favorisent par exemple l'autonomie des jeunes, le travail interdisciplinaire et en mode projet, et permettent de manière plus globale de les outiller pour s'intégrer dans la société.

[1] Le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) rassemble des institutions éducatives partout dans le monde autour d'un objectif commun : élever les défenses de la paix dans l'esprit des enfants et des jeunes.

Depuis le début des années 2000, l'éducation au développement durable tient une place importante dans les établissements scolaires, la circulaire du 24 Septembre 2020 s'intitule « renforcement de l'éducation au développement durable », très concrètement comment cela va se traduire dans les établissements scolaires ?

J-M. S : Au début des années 2000, le ministère de l'Education nationale va tenter d'intégrer le développement durable dans l'ensemble des programmes. Cette intégration va se faire en plusieurs phases entre 2004 et 2013. Puis à partir de 2015, les ODD vont être intégrés. Le statut d'éco-délégué, qui est né sur le territoire académique de notre région, a été généralisé et on compte aujourd'hui 250 000 éco-délégués au niveau national. Cette circulaire apporte une labellisation pour rendre visible et valoriser ce qui est fait dans les établissements scolaires. Ces actions doivent s'articuler autour de 5 enjeux majeurs :

- Les besoins de base de l'humanité
- Une société plus respectueuse et solidaire
- La prospérité économique durable des territoires
- Les équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du « système Terre »
- Le nécessaire engagement collectif et partenarial dans une dynamique multi-acteurs

[2] Vous pouvez retrouver cette circulaire sur le site du Ministère de l'Éducation nationale

Cette circulaire comporte un chapitre sur la stratégie internationale. Quelle est la plus-value d'avoir un volet international sur ce type de projet ?

J-M. S : On ne peut pas parler de développement si on est uniquement centré sur nos problématiques de territoires, il faut aller à la rencontre de l'autre et donc s'ouvrir à l'international. Cette ouverture permet de changer les regards à la fois des apprenants mais également des enseignants qui ont besoin de se confronter aux réalités d'autres territoires : intégrer des projets ERASMUS par exemple ou le réseau des écoles associées de l'UNESCO, qui compte 12 000 écoles dans 183 pays, permet cette ouverture à l'international.

Quels sont les leviers que vous avez pu identifier pour faire en sorte que la communauté éducative d'un établissement s'investisse dans ce type de projet en partenariat avec le monde associatif ?

J-M. S : Il y a différents types d'établissements scolaires : les établissements dans lesquels les « éducations à » sont parfaitement intégrées et qui ont d'ores et déjà formalisé des parcours pour leurs apprenants, les établissements qui n'ont pas formalisé de parcours mais qui ont clairement identifié et se sont emparés certaines « éducations à », et enfin les établissements qui utilisent les « éducations à » de manière ponctuelle et qui ont besoin de monter en compétence sur ces notions.

Les acteurs associatifs peuvent appuyer sur différents leviers pour investir les établissements scolaires :

- Les ODD sont devenus la grille de lecture pour beaucoup d'acteurs et pour les établissements scolaires mais l'éducation nationale a quand même besoin de continuer à former les communautés éducatives, ce que peut faire les associations
- Les acteurs associatifs apportent cette pédagogie du projet que l'éducation nationale souhaite développer
- Mettre en œuvre ou intégrer des comités de pilotage pour peser sur les actions et la circulaire de 2020 pousse les établissements à ouvrir ces comités de pilotage dans une logique multi-acteurs
- Travailler sur la notion de territoire et sur ce que peut apporter le monde associatif dans les dynamiques de labellisation territoriale
- S'appuyer sur les journées ou les semaines internationales pour proposer des actions aux établissements

Quels sont les apports de ce type de projet (ECSI – EDD) en termes de dynamique, et en quoi le travail avec des structures extérieures (associations, collectivités, etc.), vient enrichir ces projets ?

J-M. S : Le monde associatif a une connaissance fine des « éducations à », il faut le mettre en avant. Depuis les dix dernières années, il y a dans les établissements une véritable volonté de travailler avec les associations car on demande toujours plus à l'école et elle ne peut pas tout mener seule, elle a donc besoin de partenaires extérieurs. Les acteurs associatifs apportent des compétences que l'éducation nationale souhaite développer chez les apprenants : autonomie, travail en équipe, construction de projets, etc. Nous vivons dans un monde de plus en plus complexe, il est donc nécessaire de travailler dans une logique multi-acteurs pour préparer les jeunes à y faire face.

Présentation de l'argumentaire ECSI élaboré par le groupe de concertation ECSI du MEAE

Intervention d'
Isabelle ENSARGUET

Responsable de projets au sein de la Division Organisation de la Société Civile de l'Agence Française de Développement.

Pouvez-vous nous présenter l'AFD et ses grandes missions ?

I.E : L'AFD est un établissement public sous tutelle du MEAE, qui met en œuvre dans le monde des projets pour améliorer les conditions de vie des populations sur différentes thématiques. L'AFD, en partenariat avec les Organisations de la Société Civile (OSC) soutient et finance des projets de développement et, en France, des projets concourant à la formation des citoyens sur la solidarité internationale et les ODD. À partir de 2018, la nécessité s'est fait sentir d'intervenir au plus près des territoires et des outils ont donc été développés pour permettre aux acteurs d'intervenir auprès des jeunes notamment.

Pouvez présenter le groupe de concertation ECSI et l'argumentaire ECSI ?

I.E : L'AFD co-anime depuis 2017 un groupe de travail multi-acteurs composé de différents ministères, de collectivités territoriales, de RRMA, d'associations de solidarité internationale, d'ECSI ou d'éducation au développement durable. Ce groupe est né du constat qu'il n'y avait pas d'espace multi-acteurs sur l'ECSI et certains acteurs ressentaient le besoin de se regrouper pour partager leurs idées et leurs pratiques. La production de l'argumentaire résulte de la nécessité pour les participants d'expliquer ce qu'est l'ECSI, a quoi ça sert, pourquoi c'est important, etc. Pour de nombreuses structures, l'ECSI n'est pas la principale activité et elles doivent constamment réaffirmer ce qu'est l'ECSI et pourquoi elles s'engagent dans de ce type de projet. Il y avait donc la nécessité de mettre en commun ce qui nous relie et de le présenter de manière plus simple.

Pouvez-vous nous présenter l'argumentaire ECSI, comment a-t-il été conçu ? Quelle est sa finalité et à qui s'adresse-t-il ?

I.E : L'argumentaire n'est pas a priori destiné au grand public mais plutôt aux acteurs institutionnels. Son but est de convaincre et de donner à voir la diversité des pratiques d'ECSI et ce qui relie les acteurs. Le processus de conception a été assez long, il y avait une quarantaine de personnes autour de la table, accompagnées par un binôme de consultants et il a fallu un an pour rédiger l'argumentaire. La production d'un livrable est une étape mais ce n'est que le point de départ d'un travail d'appropriation par les acteurs pour que ce document vive et contribue au plaidoyer sur l'ECSI dans les territoires.

De manière globale, en quoi l'ECSI est une réponse aux problématiques mondiales d'aujourd'hui, qu'elles soient sociales, environnementales ou démocratiques ? Dans quelle mesure l'ECSI concourt à la réalisation des objectifs du développement durable ?

I.E : L'ECSI est une composante de l'éducation au développement durable et de ce fait, elle participe à l'atteinte des ODD. L'ECSI est complémentaire des enseignements académiques : elle s'attache à la formation de citoyens conscients des enjeux actuels, en capacité d'agir, de s'engager, de décrypter les informations et de faire preuve d'esprit critique. Les thématiques abordées par l'ECSI sont transversales (migrations, santé, paix, etc.), et ainsi elle permet de transformer les peurs et les doutes en actions pour contribuer à rendre le monde meilleur. Il y a une réelle nécessité de mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics. Ces

dernières années, il y a eu un renforcement institutionnel de la place de l'ECSI et cette place a été réaffirmée dans la loi votée le 04 août 2021.

Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi les acteurs de l'ECSI privilégient les actions au niveau local mais aussi les apports de ce type de projet sur un territoire ?

I.E : On peut facilement reconnaître qu'au niveau local, le décloisonnement et la mise en synergie des acteurs se fait de manière plus fluide qu'au niveau national. L'ECSI permet le renforcement du lien social, de l'animation de la vie locale et permet de faire le lien entre la solidarité locale et la solidarité internationale. L'ECSI favorise la création d'une culture de la solidarité au niveau local dont nous aurons besoin pour faire face aux crises à venir.

Question aux deux intervenants : quels sont les impacts de la crise sanitaire dans les pratiques d'ECSI ?

J-M. S : Pour l'instant l'impact est négatif, car beaucoup de projets sont à l'arrêt. L'accès au numérique s'il est assez facile en France, peut être très difficile dans les pays partenaires. Cependant la crise sanitaire a fait prendre conscience notamment aux jeunes de la nécessité de la solidarité.

I.E : Le constat est que l'impact est plutôt négatif, mais il est difficile de dresser un bilan en raison de la diversité des acteurs et des actions : les actions de formations ont pu continuer par exemple. Si certains projets n'ont pas pu se transformer en numérique, la tenue à distance de certains évènements ont permis de toucher des personnes qui ne se seraient pas déplacées.

Atelier 1

Quelle est la plus-value du travail en partenariat dans un projet d'ECSI ?

A travers une démarche participative l'atelier avait un triple objectif :

- Identifier les différents partenaires que les associations lauréates ont associés à la mise place de leur projet.
- Déterminer les différents apports des partenaires pendant la mise œuvre des projets.
- Recenser les difficultés rencontrées durant la mise en place des différents partenariats.

L'atelier a permis de faire ressortir les points suivants :

- **Concernant l'identification des différents partenaires que les associations lauréates ont associé à la mise en place de leur projet :**

Les associations de solidarité internationale et les partenaires à l'international ont eu un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions pédagogiques, tout comme les acteurs éducatifs. Parmi eux, on retrouve principalement des établissements diversifiés du second degré, présents dans l'ensemble de la région (enseignement agricole, notamment) mais aussi d'autres types d'acteurs éducatifs du champ de l'éducation non formelle (MJC, maison des jeunes) ou encore des journalistes et des parents qui ont pu être associés aux actions. Enfin, les collectivités sont les acteurs qui ont été les moins présents sur les projets. Les acteurs économiques ont été mobilisés de manière large par le biais du pôle économique lauréat du Prix des acteurs économiques pour l'atteinte des ODD, présent à cet atelier.

Associations de solidarité internationale / Associations à l'international	Collectivités, acteurs culturels et économiques	Acteurs éducatifs
• Partenaires européens • AFDI Centre • Palestine 45 • OXFAM • Maison de l'Europe de Tours • Réseau Afrique 37 • Association des Amis de Nafadji • Coopératives agricoles en Côte d'Ivoire • Eau Secours 45 • Comité de jumelages • Association Graine d'espérance Benin • Centraider et RRMA d'autres régions • Entrepreneurs du Monde • CCFD Terres Solidaires • Association lycéenne	• Communautés de communes Touraine Val de Vienne • Bibliothèques municipales • Ressourcerie • Pôles économiques • Agence de développement économique • Conseil régional • Chambre de Commerce et d'industrie	• Fédération de la maison des lycéens • Lycée Sainte Marguerite (37) • Collège Jean Rostand (45) • 4 établissements d'enseignement agricoles privés (région) • Lycée du Chesnoy (45) • Collège Louis Pasteur (45) • MFR de Saint Geneviève des Bois • Maison des jeunes (45) • Collège de Nafadji (Mali) • Lycée agricole de Bourges • Collège Patrick Baudry (37) • Fondation Apprentis d'Auteuil • Planning familial (37) • MJC • Familles • Journalistes

- **Concernant les différents apports des partenaires dans la mise en œuvre des projets :**

Une fois les partenaires identifiés, cette séquence a permis de recenser et de valoriser la diversité des apports des partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets d'ECSI-ODD. Ces derniers ont pu être répertoriés en 4 catégories :

Facilitation dans l'accès au public	Contenu pédagogique	Ouverture à l'international	Matériel et financier
• Mise en relation • Sensibilisation • Information	• Collaboration sur le contenu pédagogique • Approche par les pédagogies actives • Apports dans des contenus précis, par exemple lutte contre les discriminations, les enjeux de l'eau	• Apports de partenaires étrangers sur leurs activités et leurs expériences de terrain • Intervention en visioconférence d'un partenaire ivoirien • Apport d'expertise sur la solidarité internationale • Partage d'expérience • Meilleure connaissance de jeunes de différents pays	• Mise à disposition de salles et de matériel

Les différents apports pour une meilleure ouverture à l'international ont été particulièrement soulevés. Enfin, les participants ont également souhaité mettre en avant la motivation, l'effervescence des idées liées aux dynamiques partenariales mises en place.

- **Concernant les difficultés rencontrées durant la mise en place des partenariats :**

La dernière séquence de cet atelier a porté sur les principales difficultés rencontrées avec les partenaires, en particulier dans un contexte de pandémie, ayant entraîné l'impossibilité de se rencontrer mais aussi la fermeture temporaire de certains établissements. Les participants ont particulièrement mis en avant la communication entre partenaires se traduisant notamment par :

- Des difficultés à mobiliser les bénévoles et les intervenants
- Des difficultés à faire coïncider les besoins des établissements scolaires et des associations
- Enfin, la nécessaire coordination entre acteurs, nécessitant un temps important pour la mise en œuvre des projets.

Atelier 2

Comment mieux accompagner les structures dans la réalisation de leur projet RECITAL ?

Plusieurs pistes de réflexion ont été proposées aux participants pour améliorer l'accompagnement de CENTRAIDER sur trois points distincts :

- L'accompagnement technique : le montage du projet en amont, les formations proposées, le suivi du projet, etc.
- L'accompagnement financier : montant de la subvention, cofinancement, trames budgétaires, préparation au jury, etc.
- L'accompagnement administratif : conventions et autres documents administratifs

C'est à partir de ces points que les participants ont été invités à réfléchir tout d'abord en petits groupes puis en plénière à ce qu'ils souhaiteraient :

- Conserver : ce qui a bien fonctionné
- Créer : qu'est-ce que CENTRAIDER pourrait mettre en place pour améliorer l'accompagnement dans sa globalité ?
- Cesser / modifier : ce qui a moins bien fonctionné et/ou ce que CENTRAIDER pourrait modifier

- **Accompagnement technique, suivi du projet et formations :**

L'accompagnement technique individualisé a été particulièrement apprécié par les porteurs de projets qui ont salué la disponibilité, la réactivité et l'efficacité du coordinateur du projet. De la même manière, le suivi des projets de façon régulière et personnalisée, ressort comme un point très positif de l'accompagnement technique.

La mise en place d'ateliers d'écriture collectifs des projets pourrait s'avérer utile : ils permettraient pour les porteurs de s'enrichir des idées de chacun et de créer une dynamique de réseau pour faciliter l'émergence de projets mutualisés.

Il apparaît qu'un accompagnement spécifique pour la co-construction des projets avec les partenaires pourrait être pertinent à développer. En effet, certains partenaires des projets peuvent être moins impliqués dans la réalisation et peuvent même faire défaut aux porteurs de projets. Par ailleurs, les différences de fonctionnement entre les structures partenaires (monde associatif et éducation nationale par exemple), peuvent être sources de difficultés, qu'un accompagnement spécifique pourrait permettre d'anticiper.

L'allongement de la durée des projets (de 2 à 3 ans) permettrait de penser les projets sur le long terme, ce qui favoriserait la mise en place de partenariats de meilleure qualité et réduirait la pression sur le rythme de réalisation.

Enfin, concernant les formations, les thématiques proposées ont permis d'enrichir les projets. Cependant les porteurs de projets font ressortir que la communication sur les formations pourrait être améliorée car certains porteurs n'avaient pas compris que les formations, qui s'inscrivaient dans le parcours global d'accompagnement, étaient obligatoires. Il semblerait par ailleurs pertinent de cibler, au sein des structures porteuses de projets, les personnes en charge de l'animation auprès des publics pour suivre les formations. Afin que les bénévoles actifs puissent suivre les formations proposées, elles pourraient être proposées le week-end ou en semi-distanciel.

- **Accompagnement financier et passage devant le jury :**

De manière générale, les porteurs de projets souhaiteraient une augmentation de l'enveloppe budgétaire. Par ailleurs, et compte tenu du contexte sanitaire particulier, les acteurs se sont prononcés en faveur d'un assouplissement des règles de cofinancement, pour aller au-delà des 70% : en effet, sur la période du programme qui a été marquée par les restrictions sanitaires,

les structures n'ont pas pu mener d'actions d'autofinancement, ce qui a pu compliquer le bouclage financier des projets. Enfin, les porteurs souhaiteraient que les aspects culturels puissent bénéficier de financements.

Concernant le passage devant le jury de sélection des projets, les porteurs ont relevé le fait que le temps imparti (5 min de présentation) était trop court, ce qui engendre du stress et de la frustration. Le format à distance et le nombre important de personnes dans le jury, ont donné la sensation aux porteurs d'une écoute lointaine et d'échanges trop limités et peu constructifs entre les candidats et les membres du jury.

- **Accompagnement administratif :**

Afin d'éviter la sensation de lourdeur, un renforcement de l'accompagnement administratif est préconisé par les porteurs de projets, celui-ci pourrait être dispensé bien en amont du dépôt de la réponse à l'appel à projet. Il semble important que les futurs porteurs de projets soient bien au fait du temps important et de l'investissement que l'implication dans de tels projets nécessitent.

Atelier 3

Quels sont les outils pédagogiques pertinents et adaptés à l'animation de projets d'ECSI ?

Durant cet atelier, les porteurs de projets étaient invités à partager des outils d'animation qu'ils avaient découverts durant les différentes formations proposées dans le parcours d'accompagnement mis en place dans le cadre du projet RECITAL-ODD. Le second objectif de cet atelier était de faire émerger les besoins des acteurs en termes d'outillage pédagogique.

- **Les outils pédagogiques pertinents et intéressants à utiliser dans le cadre de projets d'ECSI :**

- La fresque du climat (formation URCPIE) : La Fresque Du Climat est un jeu créatif et collaboratif qui permet d'en apprendre beaucoup en très peu de temps sur les causes et conséquences du dérèglement climatique. En réalisant collectivement une fresque à l'aide de différentes images
- Le jeu du commerce mondial (formation Artisans du Monde) : L'objectif du Jeu du Commerce Mondial et d'appréhender les enjeux du commerce mondial et des échanges internationaux

qui favorisent les pays les plus riches. A travers la réalisation de formes géométriques dans des conditions très différentes, les participants doivent augmenter les revenus des pays qu'ils représentent.

- Le débat mouvant Q-sort : Le débat mouvant est une forme de débat dynamique qui favorise la participation et la prise de position des participants. Il permet également d'initier une réflexion sur les thématiques abordées. Le débat mouvant est un outil multithématique. A l'annonce d'une affirmation volontairement complexe, caricaturale ou clivante, les participants sont invités à se positionner en fonction de leur accord ou de leur désaccord. Ils exposent par la suite leurs arguments et les autres participants peuvent changer de côté s'ils sont convaincus par les arguments exposés.

- RicheS (jeu Kurioz – comprendre pour agir) : L'ambition de « RicheS ? » est d'identifier les mécanismes de la pauvreté dans le monde et comprendre les différentes formes que celle-ci peut prendre. « RicheS ? » souhaite permettre aux participants de se décentrer de leur réalité en se mettant à la place de personnages confrontés à des phénomènes de pauvreté, en s'imprégnant de contextes géopolitiques très divers. Le message de cet outil est aussi de prendre conscience que les phénomènes de pauvreté ne sont pas inéluctables.

- Jeu du pas en avant : Le « Pas en Avant » est une animation simple et tout public qui aborde les questions des représentations. Elle permet de matérialiser visuellement une réalité plus ou moins abstraite, de faire prendre conscience des inégalités. En incitant les joueurs à se mettre dans la peau d'un personnage, elle a pour finalité de susciter la discussion autour d'une thématique choisie et de déconstruire des stéréotypes et des préjugés qui peuvent être répandus parmi les participants.

- Jeu de l'Albatros : Le jeu de l'Albatros permet d'expérimenter une situation de rencontre interculturelle pour appréhender l'écart entre nos interprétations et la réalité. Il permet également de prendre conscience par une mise en situation que pour découvrir une culture il est nécessaire d'aller au-delà de l'observation et du ressenti, et que cela nécessite du temps.

- Cheval de bataille (jeu Kurioz – comprendre pour agir) : L'objectif de ce jeu et d'expérimenter et de faire prendre conscience des inégalités de genre. Reprenant le principe classique du jeu des petits chevaux, ce jeu propose aux participants de traverser quatre univers contrastés (Famille et travaux domestiques, Politique et médias, Économie et monde professionnel, Hygiène et santé) en leur faisant expérimenter les inégalités. Appartenant à des équipes distinctes dont ils ignorent le genre, les joueurs vivent des situations différentes dans le jeu en fonction des zones qu'ils traversent.

- Cultionary : À l'image du jeu Pictionary, le Cultionary est une animation qui permet par le dessin ou par le mime, de travailler sur nos stéréotypes et nos préjugés à propos des autres et de les analyser. En équipe les participants sont invités à faire deviner des concepts ou des types de personnes (pauvreté, africain, solidarité, étranger, etc.), qui permettent de travailler sur les images qu'ils ont de ces notions ou de ces groupes de personnes.

- Si le monde était un village : Sous la forme d'un quizz par équipe, les participants sont invités à trouver les réponses chiffrées à différentes questions qui débutent toutes par « si le monde était un village de 100 personnes ». Exemple : si le monde était un village de 100 personnes, combien vivent en situation de conflit armé ? Ce jeu permet de prendre conscience des réalités du monde tel qu'il est aujourd'hui et des inégalités entre les populations.

- Klaxoon : Klaxoon est une suite d'outils en ligne et collaboratifs pour dynamiser les réunions en équipe, disponible via l'application ou une page web. A travers ses outils, Klaxoon veut faciliter l'expression de chacun (de manière anonyme ou non) pour accélérer les échanges en réunion. Par exemple, l'outil conçu pour le brainstorming est initialement une page blanche, à la taille infinie, sur laquelle on peut partager des idées, en équipe, qui peuvent ensuite être organisées permettant de créer des formes, des couleurs, des traits, des catégories, etc.

- **Les besoins et les attentes des participants en matière d'outils pédagogiques**

- Besoin de temps de formation et d'outils spécifiques pour former les animateurs sur les thématiques d'ECSI
- Besoin d'un listing de jeux et d'outils d'ECSI sur la thématique des ODD avec des liens vers les supports

- Besoin de documentation et de support (des affiches par exemples) sur les ODD

- Besoin de formations techniques, sur des thématiques précises pour apporter des connaissances aux participants à l'issue des animations

- Besoins de connaissances techniques et pratiques sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des ODD en France et à l'international

Retrouvez toutes les infos sur

www.centraider.org

CENTRAIDER est une association loi 1901 soutenue par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat français

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Centre-Val de Loire

recital

Le programme RECITAL—ODD est porté par la Conférence interrégionale des RRMA (CIRRMA) et mis en œuvre par les réseaux multi-acteurs de onze régions françaises. Il est soutenu et financé par

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

RRMA® Conférence Interrégionale